

Délibération du 08 Juillet 2022

délibération **N°2022-44 C**

objet **Modification du tableau des effectifs**

- Date de convocation : le 1^{er} juillet 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 1^{er} juillet 2022 s'est réuni le 08 juillet 2022 à 14 h 30 à l'UVETD, 336 Rue de Chantabord 73000 CHAMBERY et en visioconférence.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 18, Nombre de votants : 23
- Etaient présents : 18

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	VIGUET-CARRIN Françoise
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes de Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	VEUILLET Christophe
Communauté de Communes des Versants d'Aime	VIBERT Christian
	SPIGARELLI Lucien
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	PERRIER Jean-Claude
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués présent en visio : 3

BURNIER-FRAMBORET Frédéric ; GIRARD Marc ; SAINT GERMAIN Rémy.

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 5

BOIRON Laurence donne pouvoir de vote à BOIX-NEVEUX Arthur
ZOCOLO Alain donne pouvoir de vote à BURNIER-FRAMBORET Frédéric
RAUCAZ Christian donne pouvoir de vote à BURNIER-FRAMBORET Frédéric
BARBIER Marie-Claire donne pouvoir de vote à DRIVET Jean-Marc
BRUNIER Thierry donne pouvoir de vote à FRAISSARD Jean-Claude

Délégués excusés : 2

DAL BIANCO Serge ; SARTORI Walter.

Délégués absents : 14

THEVENON Raphaël ; BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; GRILLAUD Laurent ; JOLY Max ; LEOUTRE Jean-Marc ; GIRAUD Murielle ; DANIS Georges ; AMET Yannick ; RUFFIER-LANCHE René ; GUIGUE Thibault ; LAURENT Philippe ; MAITRE Florian ; ROUGEAUX Jean-Pierre.

Délibération du 08 Juillet 2022

délibération

N°2022-44 C

objet

Modification du tableau des effectifs

Monsieur Denis BLANQUET, Vice-président en charge des Ressources Humaines, indique qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs suite à deux nominations au titre de la promotion interne.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article unique : procède à la modification du tableau des effectifs comme indiqué ci-dessous :

1 – Nomination au titre de la promotion interne 21)

Créations de poste	Suppressions de poste	Date d'effet
+ 2 Agents de maîtrise	- 2 Adjoints technique principal de 2 ^{ème} classe	01/08/2022

La Présidente,
Marie BENEVEISE

